



7 août 2019

Rapport annuel 2018 des stations d'épuration en Valais Azote mieux éliminé, mais toujours trop d'eaux claires parasites

Le bilan des performances des stations d'épuration (STEP) valaisannes s'améliore sur certains aspects. C'est ce qui ressort du rapport annuel 2018 d'épuration des eaux. Des mesures sont encore nécessaires pour améliorer le traitement du phosphore et pour diminuer l'impact des rejets de certaines STEP sur les cours d'eaux. Afin de réduire le volume d'eaux claires parasites, la mise en conformité du raccordement des biens-fonds privés au réseau d'évacuation des eaux claires mis en place par les communes est nécessaire.

Le bilan du fonctionnement des stations d'épuration en charge du traitement de l'azote s'est amélioré en 2018. Pour ce qui est du carbone, son indicateur de performance d'élimination régresse quelque peu. Pour la seconde année consécutive, la performance d'élimination du phosphore, dont dépend la bonne santé du lac Léman, reste, quant à elle, insuffisante. Cette péjoration est principalement due à un dépassement prolongé des exigences de rejet de la STEP régionale de Viège. Depuis fin avril 2019, des mesures ont été prises par le détenteur de l'installation qui permettent une amélioration sensible de la situation.

Une campagne d'échantillonnage est effectuée chaque année en amont et en aval de certaines STEP afin de déterminer l'impact de ces dernières sur la qualité des eaux du milieu récepteur. L'impact sur les cours d'eaux des rejets de 43 des 59 STEP contrôlées est conforme. Avec le soutien de subventions cantonales ciblées, des solutions sont en train d'être mises en place, ou prévues à moyen terme pour 9 STEP ayant un impact trop important, alors que 7 autres doivent encore prendre des mesures.

2018 a été une année marquée par des événements pluvieux importants qui ont également touché les installations d'évacuation et d'épuration des eaux. Dans le Val d'Anniviers, une crue de la Navisence a déconnecté de la STEP 90% du réseau d'eaux usées. A St-Niklaus, la STEP a été inondée par une crue de la Matter Vispa. Ces événements ont nécessité la mise en place de mesures provisoires de traitement des eaux usées, en parallèle aux travaux de reconstruction.

Plus de la moitié des eaux usées arrivant dans les STEP domestiques du canton ne sont pas polluées (fontaines, sources, drainages et inéanchités du réseau, pluies, fonte des neiges, etc...). Ces eaux dites « claires » perturbent le fonctionnement des stations et réduisent les performances d'épuration. La quantité de ces eaux a augmenté par rapport à l'année précédente. Leur volume devrait être réduit au moins de moitié.

Les communes déploient des efforts pour assainir leur réseau d'évacuation des eaux usées et aménager un réseau public des eaux claires. Le raccordement des biens-fonds privés au réseau des eaux claires doit progressivement être mis en



conformité. Ce n'est qu'avec la collaboration des privés que la séparation des réseaux communaux d'évacuation, en application du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), permettra d'observer une amélioration à la STEP. A noter que 18% des communes doivent encore terminer les études de PGEE.

La récente introduction de la taxe sur les déchets en Valais romand n'a entraîné, en moyenne, aucune modification notable de la quantité de déchets retenus par les STEP correspondantes.

Le rapport complet peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.vs.ch/assainissement.

Personne de contact

Pierre Mange, ingénieur assainissement, Service de l'environnement, 027 606 31 74